

(1)

( N<sup>o</sup> 106. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 AVRIL 1860.

Établissement d'un Conseil de Prud'hommes dans la commune de Tournay (1).

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. ALLARD.

MESSIEURS,

Dans la séance du 17 de ce mois, le Gouvernement a soumis à vos délibérations un projet de loi destiné à établir un conseil de prud'hommes à Tournay.

Le conseil communal, la chambre de commerce et la députation permanente sont d'accord pour réclamer cette institution, qui est demandée depuis longtemps par un grand nombre d'industriels.

Persuadée que l'industrie de Tournay retirera de notables avantages de l'établissement d'un conseil de prud'hommes, la commission que vous avez chargée de l'examen de ce projet de loi a l'honneur de vous en proposer l'adoption à l'unanimité.

*Le Président-Rapporteur,*

ALLARD.

---

(1) Projet de loi, n<sup>o</sup> 104.

(2) La commission était composée de MM. ALLARD, président, MAGHERMAN, DE BOE, GUILLERY et ROYER DE BEHR.